

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

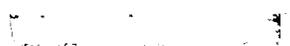
Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires



2/24



NOTES ADDITIONNELLES

A L'HISTOIRE DE

LA FAMILLE GILL

PAR

CHARLES GILL

JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE

MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

20, Rue Saint-Vincent

—
1889

CS 90

G 55

1889



NOTES ADDITIONNELLES

A L'HISTOIRE DE

LA FAMILLE GILL

D'où venait Samuel Gill. — Sa généalogie. — La publication de mes Notes m'ayant mis en rapport avec des lettrés des Etats-Unis qui s'occupent de recherches historiques, deux d'entre eux m'ont fourni des renseignements que je considère certains sur la parenté de Samuel Gill, ainsi que sur l'endroit d'où il venait. Ce sont Monsieur le professeur James Davie Butler, savant helléniste qui en-

seigne le grec à l'Université de Madison, Wisconsin, et Mademoiselle C Alice Baker de Cambridge, Mass. Celle-ci a fait ces dernières années des lectures fort remarquées sur le sort des prisonniers de la Nouvelle-Angleterre qui, durant les guerres des Sauvages et les guerres entre la France et l'Angleterre, furent emmenés en captivité dans la Nouvelle-France, sujet sur lequel elle poursuit ses savantes et infatigables recherches. L'un et l'autre sont arrivés, par des voies quelque peu différentes, au même résultat.

D'après leurs recherches, les parents de Samuel Gill demeuraient à Salisbury, village situé dans le coin nord-est de l'Etat de Massachusetts, à environ douze milles de Dover. Voici sa généalogie telle que constatée par les registres publics de

Salisbury et consignée dans le " Diction-
e Généalogique " de James Savage et
dans " The New England Historical and
Genealogical Register " :

John Gill épousa à Salisbury, en 1645,
Phebe Buswell, fille de Isaac Buswell.

Leurs enfants du sexe masculin furent :

JOHN, né en 1647,

Samuel, né le 5 janvier 1652,

MOSES, né en 1656,

BENJAMIN ———

ISAAC, né en 1665.

Samuel Gill, ci-dessus mentionné,
épousa le 5 novembre 1678 Sarah Worth.

Voici les noms de leurs enfants :

DANIEL, né le 18 nov. 1679,

JOHN, né le 22 mars 1681,

SARAH, née le 26 sept. 1684,

Samuel, né le 16 ou le 26 sept. 1687, (1)

JUDITH, née le 3 avril 1690,

BENJAMIN et REBE, jumeaux, nés le
24 août 1693,

HANNAH, née le 5 mars 1695,

WILLIAM, né le 23 juillet 1697.

Samuel Gill, fils de John, était dans l'armée. En 1676, il lui était dû £2.9.6 de paie, d'après un document consulté par M. Butler. Il était sergent. "Sargt Samuel Gill was a selectman of Salisbury, Mass., 1706-7", porte une citation faite par Mademoiselle Baker.

J'adopte sans hésiter la théorie que l'enfant né du mariage du sergent Samuel Gill et Sarah Worth, le 16 septembre 1687, est véritablement notre ancêtre

(1) Le 16 d'après Mr. Butler, le 26 d'après Mlle Baker.

Samuel Gill qui a été emmené en Canada par les Abénakis. Voici les raisons qui me portent à adopter cette manière de voir.

1^o Nous venons de voir que cet homme qui s'appelait Samuel était sergent, or les enfants de notre Samuel Gill dans leur déclaration de 1768 transcrite au long dans mes Notes disent que leur grand père s'appelait aussi Samuel, et par le mot " Sagen " mis devant son nom et effacé ensuite il est évident qu'ils l'avaient entendu désigner sous le nom de " Sargent " par leur père.

2^o Les registres de Salisbury que Mademoiselle Baker a parcourus de ses yeux indiquent les mariages et sépultures des autres enfants du sergent Samuel Gill tandis qu'aucune autre mention que

la naissance de son fils Samuel n'y est faite. Ni là ni ailleurs dans la Nouvelle-Angleterre trouvent-ils trace de ce fils Samuel.

3^o Il arrivait assez souvent, même quand la France et l'Angleterre étaient en paix, que les Sauvages allassent faire des incursions contre les colons Anglais et emmenassent des prisonniers pour le renvoi desquels ils recevaient ensuite de fortes rançons. C'est ainsi qu'en 1695, alors que le Samuel Gill, né en 1687, était âgé de huit ans, ce qui correspond à l'âge que la déclaration de 1768 attribue à notre Samuel lorsqu'il fut pris, il y eut une attaque contre Newbury, dont Salisbury formait originairement partie, et un jeune garçon dont la chronique ne donne pas le nom y fut fait prisonnier. Voici ce

que Mademoiselle Baker m'écrit à ce sujet : " There is no record as far as I
" have yet found of any Indian attack
" on Salisbury, but in 1695 (when Samuel
" would have been eight years old) there
" were several attacks on Newbury, of
" which Salisbury was originally a part.
" On the 8th of October 1695, nine cap-
" tives were taken at Newbury. An official
" letter states that a rescuing party fol-
" lowed at once and redeemed all the cap-
" tives but one, which they doubt is killed.

" Judge Sewall in his famous " Diary "
" says: *All the captives were brought*
" *back save one boy that was killed.*
" Comparing these two accounts you see
" that it is by no means certain that the
" boy was killed, while it is certain that
" he alone was not rescued."

Rien nous dit que cet enfant n'était pas Samuel Gill. Puisque Salisbury est si près de Newbury que les deux endroits étaient à l'origine réunis, il se peut fort bien que l'enfant se trouvant en visite à Newbury y ait été pris, ainsi que cela est arrivé pour plusieurs des captifs pris à Deerfield.

Ajoutons que le renseignement recueilli par feu mon père que Samuel Gill venait de Dover ou près de Dover corrobore la théorie que je viens d'exposer puisque Salisbury ne serait qu'à trois lieues de Dover.

Une autre version que me fournit Mademoiselle Baker tendrait encore à démontrer que Samuel Gill vient de Salisbury bien qu'il aurait été pris deux ans plus tard qu'à la date ci-haut men-

tionnée. Elle m'écrit : " The Reverend
" John Pike, son of Major Robert Pike
" of Sallsbury, the well known magistrate
" and member of the Council, was the
" settled minister of Dover, from 1678
" until his death in 1709. His Diary
" contains a minute record of remarkable
" events during that period. Among
" other entries I find this : " Jun 10, 97
" John Young of Exiter slain by y^e In-
" dians his son wounded, Luke Wells
" (*and a lad at Salsbury*) the same day
" carried away."

" In the absence of positive proof to
" the contrary," " why may we not as-
" sume that this lad was Samuel Gill, son
" of Sergeant Samuel Gill of Salisbury ? "

Mademoiselle Baker a visité à Salis-
bury la propriété où demeurait jadis

Samuel Gill, le sergent, et si le temps l'eut permis elle aurait, m'écrit-elle, fait une photographie du paysage avec les bâtisses qui ont cependant moins d'intérêt parce que ce sont des constructions modernes. Il n'y a plus de Gill à Salisbury, la dernière personne de ce nom qui y demeurât était une vieille dame de quatre-vingt-dix ans, passée de vie à trépas il y a quelques quatre ans.

Quant à la jeune captive nommée James qui devint la femme de Samuel Gill, ni l'un ni l'autre de mes correspondants n'a encore rien trouvé qui la concerne. M. Butler m'écrit : " I am inclined
" to think your James ancestor was not
" a minister. I have examined the list of
" Harvard graduates— who furnished all
" the New-England clergy after the first

“ generation. There was no one named
“ James till after the year 1700.”

*Noms que les Pères Jésuites avaient
donnés à Samuel Gill et à sa femme. —*
Lorsque j'ai écrit mes “ Notes ” je n'avais
pas vu les deux certificats de mariage
qui suivent, le double des registres de
St-François-du-Lac, déposé au greffe de
Sorel où j'ai fait mes recherches, ne con-
tenant rien du tout des années 1760 à
1783. Je trouve donc dans ces registres
de St-François-du-Lac que M. le curé
Lassizeraye a eu l'obligeance de me per-
mettre de compulser, les certificats de
mariage de deux des fils de Samuel Gill,
François et Robert, que je transcris *ver-*
batim ci-dessous.

D'après ces certificats Samuel Gill était désigné sous le nom de " Joseph " et sa femme sous celui de " Rosalie ". Je comprends que Samuel était le nom que lui avaient donné ses parents dans la Nouvelle-Angleterre, mais que les Pères Jésuites l'avaient rebaptisé sous le nom de Joseph et M^{lle} James sous celui de Rosalie. Dans tous les cas c'est un fait bien constant dans notre tradition que le premier Gill venu en Canada se nommait Samuel, ce qui est corroboré par le document de 1768 dans lequel ses enfants déclarent que son nom était " Same ", manière d'écrire à la française l'abréviation anglaise de Samuel i. e. " Sam ". Quant au nom de sa femme " Rosalie ", c'est absolument la première fois que j'en vois mention. Cependant je crois

que c'est ce nom de Rosalie qu'elle portait parmi les Abénakis et qu'eux prononçaient Lolalie ou Olalie. En effet, je me rappelle avoir entendu parler dans mon enfance de la vieille " Malie Olalie ou Lolalie ", fort en renom parmi les vieux Abénakis d'alors. Or leur manière de désigner ou nommer quelqu'un est de l'appeler par son nom de baptême suivi du nom de baptême de son père ou de sa mère, ainsi Malie Lolalie ou Olalie désignait donc Marie fille de Rosalie. La lettre R étant toujours remplacée dans le langage abénakis par la lettre L ; de là Losalie au lieu de *Rosalie* et par corruption Lolalie ou Olalie. La vieille Malie Olalie aurait donc été Marie Gill, fille de Samuel Gill et de M^{lle} James ou fille de Joseph et de Rosalie, comme

aurait écrit le Père Germain. De fait elle était mariée à un Abénaki et vécut toujours au milieu de la tribu ; elle mourut en 1800.

*Extrait des registres de la paroisse de
St François-du-Lac, cahier n^o 12,
folio 358.*

L'an mil sept cent soixante-et-huit, le dix-huit juillet, après la publication d'un ban de mariage fait le dimanche à la grand'messe, ayant eu dispense des deux autres bans par M. Marchand, grand vicaire du diocèse, entre François Gilles dit Langoumois, fils de Joseph et de Rosalie, ses père et mère, d'une part et de l'autre entre Marie Anne Couturier dite Labonté, fille de feu Jean Capt. et de Marguerite Duperron, ses père et

mère, sans qu'il y ait eu aucun empêchement, je soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère Ste église Romaine, et ce en présence de Jos. Louis Gilles, frère de l'époux, et de Pierre Duguay, ami, témoins à ce requis, et de plusieurs autres parents et amis.

Signez

PIERRE DUGUAY
JOS. LOUIS GILLES
GERMAIN

Jésuite.

N. B. Toutes les signatures sont de la même écriture, celle du célébrant, le Père Germain, qui d'ailleurs, a indiqué par le mot " signez " que les deux autres signatures n'étaient que copiées.

Et dans le même cahier, au folio 394 :

L'an mil sept cent soixante-quatorze,

le vingt-cinq janvier, après la publication de deux bans de mariage, ayant eu dispense du troisième par M. St-Onge, grand vicaire, entre Robert Gilles, fils de Joseph et de Rosalie, ses père et mère, d'une part, et de l'autre entre Louise Chenevert, fille de Nicolas et de feu Marguerite Camiran (?), ses père et mère, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement, je soussigné ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites Ste par la Eglise Catholique Romaine et ce en présence de François Gilles, frère du marié et de Nicolas Chenevert, père de la mariée, et de plusieurs autres parents et amis qui ont déclaré ne savoir signer.

GERMAIN, Jésuite.

Page 43 de mes Notes, sur le refus de Samuel Gill de retourner à ses parents. Je pourrais ajouter : c'est d'ailleurs un fait reconnu que la vie au milieu des Sauvages a eu des charmes irrésistibles pour plus d'un blanc. On en trouve un exemple remarquable parmi les coureurs de bois et les voyageurs *des Pays d'en haut*, comme l'on disait autrefois, qui s'établirent avec les Indiens et finirent par former une race distincte Les-Métis. Il y a des cas analogues à celui de Samuel Gill, rapportés dans l'histoire du Canada, de prisonniers anglais pris par les Sauvages et qui préférèrent demeurer avec eux lorsqu'ils furent rendus à la liberté.

Le fils de madame Johnson, Sylvanus, qui est demeuré quatre années en captivité, de sept à onze ans, chez les Abénakis de Saint-François a, paraît-il, conservé

toute sa vie de l'attachement pour le genre de vie qu'il y avait mené, c'est-à-dire d'une vie d'aventures, de chasse et de pêche. Un vieux Vermontois que j'ai rencontré récemment me dit que dans sa jeunesse quelqu'un de son entourage qui avait connu ce Sylvanus Johnson disait qu'il avait toujours préféré la vie sauvage à celle des gens civilisés.

François Gill dit "Langoumois". —

Ce nom de Langoumois est francisé du vieux mot abénaki (1) aläng8m8m vel aläng8mo, mon parent, nom que les Abénakis lui avaient donné, m'a dit son arrière petit-fils, François Gill dit Langoumois, parce qu'ils le tenaient en haute

(1) Aläng8din, être parent, né de laäng8dam, j'ai en lui un parent, j'ai des parents. — *Dictionnaire du Père Aubéry.*

estime et grande amitié de ce qu'il leur donnait souvent des festins. Cette appellation n'est passée qu'à un seul de ses fils, nommé Michel, qui à son tour ne l'a transmise qu'à un seul de ses enfants aussi nommé Michel, mort il y a quelques vingt ans, et que l'on ne désignait jamais autrement que sous le nom de " Michaud Langoumois ". Encore aujourd'hui les deux fils de ce dernier et leurs enfants sont aussi souvent désignés sous le nom de Langoumois que sous celui de Gill.

Page 35 des Notes Historiques.— La première femme de Joseph Louis Gill qui était une Abénakise, est désignée par M^{re} Maurault, qui tenait la tradition de feu Louis Gill, sous le nom de Marie Anne, tandis que dans le certificat du second mariage de Joseph Louis Gill, il

est désigné comme étant veuf de Marie-Janne. Où est l'erreur ? dans la tradition je suppose ; d'un autre côté, il faut admettre qu'il y a souvent des erreurs de détail dans les vieux registres.

Page 57 des Notes Historiques. — *Où fut célébré le mariage de Joseph Louis Gill avec Suzanne Gamelin ?* Mes suppositions à ce sujet tombent d'elles-mêmes. Ayant vu dans le " Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes " de l'abbé Tanguay, tome IV, *verbo* Gill, que ce mariage avait eu lieu à LaBaie, j'ai pris copie du certificat de ce mariage que voici :

Extrait du registre des actes de baptêmes, mariages et sépultures faits dans la paroisse de Labay St-Antoine pour l'année 1763 : Le deux novembre mil

sept cent soixante-trois après avoir obtenu dispense de trois bans de mariage entre Joseph Louis (sic) vœuf de Marie-Janne Abénaquise, de St-François d'une part, et M. Suzanne Châteauviël fille d'Antoine Gamelin Châteauviël et d'Angélique Hartel ses pères (sic) de St François, d'autre part, ne s'étant trouvé aucun empêchement au dit mariage Nous Curé et Missionnaire les y avons mariés selon la forme prescrite par notre mère Ste Eglise Catholique Apostolique Romaine, présence de Pierre Châteauviël, de Charles Crevier, de Joseph Guil, de Joseph Manseau et de Joseph Déplait qui ont signez avec nous.

JOSEPH GUIL	Jos. GUIL
CHAS. CREVIER	J. O. MANSEAU
	BRASSARD Ptre

Certificat du mariage de Pierre Bazin avec Marie Anne Hus Latraverse dont est née Catherine Bazin, épouse de Thomas Gill.

Registres de St-François-du-Lac, cahier n^o 15, folio 435, page 1^{ère}.

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt deux août, après la publication d'un ban de promesse de mariage faite au prône de la messe de paroisse le dimanche de l'octave de l'Assomption, entre le Sr Pierre Bazin, officier au service de Sa Majesté, fils de feu Pierre Bazin et de Thérèse Fortier, ses père et mère, natif de la paroisse de Québec d'une part, et de Marie Anne Latraverse, veuve de feu Joseph Cartier de la paroisse de St-François d'autre part, sans qu'on ait découvert aucun empêchement au dit mariage, les parties ayant obtenu dispense de trois

bans pour la ville de Québec et de deux bans pour la paroisse de St François de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jean Olivier Briand, évêque de Québec en date du quatorze de ce mois, je soussigné, Curé Missionnaire, de la paroisse de St-Michel d'Yamaska et de St-François sur le Lac St-Pierre, après avoir reçu leur consentement de mariage leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise notre mère en présence de la part de l'époux de Sieur Michel Amable Berthelot d'Artigny avocat et notaire de cette Province et beau-frère de l'époux, de Charles Crevier de St-François, témoin, de la part de l'épouse de Pierre Latraverse, son père, de Pierre Latraverse, son frère, et de Joseph Brisebois, témoin, les uns ont signez les autres ont

déclaré ne savoir signer, l'époux et l'épouse ont signé de ce requis selon l'ordonnance.

P. BAZIN

MARIEANNE LATRAVERSE BAZIN
BERTHELOT D'ARTIGNY

J. BRISEBOIS

Fr CHRISOSTOME DUGAST Ptre

Généalogie de Suzanne Gamelin, d'après le " Dictionnaire Généalogique " de l'Abbé Tanguay.

1. Michel Gamelin dit Lafontaine, maître-chirurgien, baptisé en 1633, fils de Michel et de Françoise Bélanger, de St-Aubin, évêché de Blois, marié en 1663 à Marguerite Crevier, veuve de Jacques Fournier.

2. Pierre Gamelin dit Châteaueux, né des précédents, a épousé le 8 janvier

1690, à St-François-du Lac, Marie-Jeanne Maugras, fille de Jacques Maugras ; de ce mariage naquit le 8 février 1702, à St-François-du-Lac :

3. Antoine Gamelin dit Châteauvieux, marié le 20 juillet 1733, à St-François-du-Lac, à Angélique Hertel, fille de Joseph Hertel et de Catherine Philippe, de Ste-Thérèse ; de ce mariage naquit le 22 mai 1742,

4. *Marie-Julienne-Suzanne Gamelin*, mariée le 2 novembre 1763, à Joseph Louis Gill.

Généalogie de Catherine Bazin, d'après l'Abbé Tanguay, *Dict. Généalogique*.

1. *Pierre Gilles Bazin*, colonel des milices du gouvernement de Québec, marchand, fils de Pierre Bazin et d'Eli-

zabeth Philippes, de St-Nicolas de Reaulphe-Château, diocèse de Chartres, marié à Québec, le 10 septembre 1742, à Thérèse Fortier ; de ce mariage naquit le 21 juin 1758,

2. *Pierre-Joseph-Antoine Bazin*, marié à St-François-du-Lac, le 22 août 1781, à Marie-Anne Hus Latraverse, veuve de Joseph Cartier, de la paroisse de St-François-du-Lac, et fille de Pierre Hus Latraverse, de Sorel ; duquel mariage naquit le 25 novembre 1783 :—

3. *Catherine Bazin*, mariée le 25 février 1805, à Thomas Gill.

PIERREVILLE, 7 septembre 1889.

